

MAIRIE DE MIGNIERES

SEANCE DU 20 JUIN 2018

L'an deux mil dix-huit, le 20 juin à 19h, le Conseil Municipal de la Commune de MIGNIERES, légalement convoqué en date du 12 juin 2018 s'est réuni en session ordinaire à la Mairie sous la présidence de Monsieur Garnier, Maire.

Présents : Mmes BLONDEAU, CHRISTEAUT, DEBANT-RIZZO,

Mrs GARNIER, CARRE, PICHOT, BARBEAU, LUTON, DAGONNEAU, TESTAULT, LORIDE,

Excusée et pouvoir : Mrs DESCOTTES, PICHOT

Excusée : Mrs HENNEBERT, LEGER

Secrétaire de séance : M LUTON

Le procès-verbal de la précédente séance est adopté à l'unanimité des présents.

TARIFS DE GARDERIE ET CANTINE :

Monsieur le Maire expose aux membres du Conseil Municipal qu'il est nécessaire de revoir les tarifs de garderie ainsi que des repas de cantine pour la rentrée de septembre 2018.

Le Conseil Municipal après débat, délibération et vote à l'unanimité décide de maintenir la tarification actuelle pour la garderie soit 2.50€ pour la garderie du matin et 2.80€ pour la garderie du soir. Et de fixer les tarifs de la restauration scolaire en tenant compte du forfait choisi en début d'année scolaire par les parents.

Ce forfait à jour fixe est annualisé et mensualisé.

Forfait 4 jours/semaine pour les petits 3.57€jours et pour les grands 3.67€jours

Forfait 3 jours/semaine pour les petits 4.23€jours et pour les grands 4.34€jours

Forfait 2 jours/semaine pour les petits 4.90€jours et pour les grands 5€jours

Forfait 1 jour/semaine 5.61€

Le repas occasionnel est de 6.12€jours.

Le repas adulte est de 4.69€

Le panier repas serait de 1€

TAUX d'IMPOSITION :

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que le taux d'imposition de la taxe foncière non bâti qui avait été arrondi à 28,54 devra être rectifié à 28,53. Le Conseil Municipal après débat, délibération et vote à l'unanimité, décide de retenir ce taux de 28.53.

QUESTIONS DIVERSES :

Emilie, animatrice de garderie remercie les membres du Conseil Municipal pour la quête réalisée pour la naissance de sa fille Edenn.

Pour information, Monsieur le Député M Kasbarian se déplace en mairie le lundi 25 juin à 14h. Chacun est invité à participer s'il le souhaite.

M Barbeau interpelle Monsieur le Maire sur la présence d'arbres morts, sur les parties Communes aux Charmilles. Monsieur le Maire explique que l'entretien est prévu pour fin juin.

M Barbeau interpelle Monsieur le Maire sur la dangerosité de la route direction le « Grand Béro ». Monsieur le Maire informe que cette route est départementale. Un courrier à ce d'information sera adressé au Conseil Départemental.

M Barbeau interroge Monsieur le Maire s'il y a la possibilité de faire respecter un recul pour les plantations aux limites séparatives dans le futur règlement du PLU.

M Barbeau demande quelle est la procédure pour les personnes qui sont intéressées par l'achat d'un terrain au lotissement du Clos de L'Ouche. Monsieur le Maire informe qu'un registre a été ouvert en mairie. Une simple lettre adressée à Monsieur le Maire suffit pour y être inscrit.

La séance est levée à 21h10.

N°	Date de séance	Désignation	Rendu exécutoire après dépôt en Préfecture	Publication ou notification
27	20/06/2018	Taux d'imposition	02/07/2018	09/07/2018
28	20/06/2018	Tarifs de Cantine	02/07/2018	09/07/2018